

# Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Éléments de direction de chœur (pour musique à l'école)
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Musique à l'école - - Master of Arts en interprétation musicale - Accompagnement - Chef-fe de chant
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	<b>Si cours annuel :</b> <span style="margin-left: 150px;"><b>Si cours semestriel :</b></span>
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	120
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Atelier (jusqu'à 18 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lire et d'analyser une partition de chœur.</li> <li>○ Développer ses capacités à diriger un groupe.</li> <li>○ Utiliser ses capacités vocales pour mener le groupe.</li> <li>○ Pouvoir communiquer de façon verbale et non verbale.</li> <li>○ Acquérir des outils permettant de préparer une répétition chorale (répertoire, gestique de base).</li> <li>○ Mener un échauffement vocal collectif.</li> <li>○ Ecouter la production du groupe tout en dirigeant.</li> </ul>	

## 5. Contenu et forme de l'enseignement

### Travail sur la gestique

- Travail sur la posture et la gestique : exercices techniques de base pour travailler la clarté, la précision, la simplicité, le geste moteur, l'expression, sur des mesures à 2, 3 et 4 temps binaires et ternaires, départ, levée, point d'orgue, accent, changement de mesure.
- Interaction entre le geste et la musique : expression, fluidité, souplesse, poids du bras, etc.
- Travail sur des partitions simples à 1, 2, 3 ou 4 voix (notamment des chorals de Bach).

### Ecoute de la polyphonie

- Travail d'écoute sur des partitions simples, d'abord à 1 et 2 voix, puis à 3 et 4 voix afin de dissocier le geste du matériau sonore que l'on reçoit.
- Exercices au piano : chanter une voix et en jouer une autre (sur un choral de Bach), d'abord seul puis à 2. Ecouter les 2 puis les 4 voix en décelant d'éventuelles fautes.

### Pédagogie et interprétation

- Comment gérer une répétition et aborder le travail d'une partition : pédagogie, dynamique, structure, etc.
- Quelle attitude adopter, quel langage utiliser, comment transmettre son ressenti musical et soutenir l'attention.
- Comment définir ce que l'on souhaite et comment l'obtenir musicalement.
- Tenir compte du sens du texte dans l'interprétation (caractère général et sens particulier).
- Notions stylistiques.

### Travail vocal

- Echauffement vocal au début de chaque cours avec explications techniques pour comprendre et mettre en pratique la technique de base de la pose de voix en groupe.
- Comment faire une mise en voix, quels exercices utiliser.

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

*Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.*

### TYPE DE VALIDATION

Autre(s) :

Validation par acquis / non acquis

### \* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

**Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :**

### Contenu de l'examen (si pertinent) :

Après le travail sur diverses partitions collectives, distribuées de septembre à décembre, chaque étudiant-e choisit une pièce personnelle (à 4 voix mixtes) sur laquelle il ou elle travaille à partir de janvier jusqu'au moment de l'examen. Il ou elle doit pouvoir parcourir sa pièce ou un large extrait (défini à l'avance) au moment de l'examen.

L'examen dure entre 15 et 20 minutes.

## COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe  
Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative  
Représentant-e de la direction (présidence)  
**Remarque(s) :**

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

<b>Possibilité</b>	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
<b>Modalités</b>	La remédiation est ouverte <b>à la demande de l'étudiant-e</b> lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, <b>la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.</b>

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie

## 10. Enseignant-e-s

Natacha CASAGRANDE

## 11. Validation du descriptif

<b>Date de validation</b>	2024
<b>Instance de validation</b>	Coordination de l'enseignement HEM